

Compte rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 8 juillet 2011

En préambule, le président du CDAS, M. Rothé, a rapporté les propos tenus par le responsable de l'action sociale du ministère assurant que les prestations seraient maintenues à un haut niveau et que Bercy était très soucieux de la santé et de la sécurité au travail. Il a donné lecture de la lettre des ministres saisissant le CHS ministériel suite à trois suicides intervenus dans les administrations du ministère dans la période récente.

Compte rendu d'activité 2010 :

L'action sociale aux finances dans le 92 concerne 2987 actifs, 2643 retraités et 1466 enfants. Ce dernier chiffre est en baisse de 11% par rapport à l'année précédente.

Effectifs de la délégation. Ils ne sont pas au complet. Il a été fait appel à une assistante sociale contractuelle pendant dix mois. Le congé maladie d'une infirmière n'a pas été compensé. Il manque toujours un médecin sur les deux prévus. Selon l'administration, la situation est pire ailleurs, par exemple à l'Education nationale. Elle invoque la « démographie médicale » en baisse.

Nous avons fait remarquer que cette situation était très préjudiciable pour le département. Toutes les visites obligatoires annuelles et quinquennales ne peuvent être assurées. D'un côté l'administration affiche son intérêt pour la santé au travail et déplore les drames récents, de l'autre elle ne se donne pas les moyens de recruter le personnel médical qui fait défaut. Tout cela participe de la politique générale de réduction des dépenses publiques, celle-là même qui plonge les services et les agents dans les situations les plus critiques.

Aides pécuniaires : le système de prêts sociaux n'est pas adapté car le pourcentage d'endettement pour en bénéficier ne doit pas dépasser 33%. Or ce sont précisément les personnes les plus endettées (largement au delà des 33%) qui ont le plus besoin de ces prêts sociaux.

Le montant moyen de l'aide pécuniaire avoisine les 1500€.

182 agents ont recouru aux assistantes sociales (70% de femmes, 30% d'hommes, 76% de personnes de 30 à 49 ans). Les principaux motifs étaient les difficultés budgétaires, familiales, de santé, de logement et professionnelles. Le psychologue et la conseillère en économie sociale et familiale ont été également fortement sollicités.

Budget d'initiative locale (BIL) : la délégation a dénombré 1216 participants à l'arbre de Noël, 100 retraités à la réunion amicale annuelle. 62 collègues en difficulté ont bénéficié d'un cadeau au titre d'Amitié finances. 172 agents ont participé aux diverses excursions et sorties.

Logement : sur 324 demandes, 258 ont trouvé satisfaction : 81 F1, 48 F2, 22 F3, 8 F4, 1 F5 et 98 places en foyer.

Les données du logement sur le contingent préfectoral n'ont pas été communiquées. En réponse à notre demande, l'administration nous les fera parvenir prochainement. Le taux de satisfaction est le plus faible pour les 3, 4 et 5 pièces. L'offre de logements pour les familles est réduit, ce qui ne favorise pas leur maintien dans le département. En 2010 24 nouveaux logements ont été livrés dans le 92. 47 réservations (constructions existantes ou nouvelles) sont à venir. Le rythme d'extension du parc de logement social est très insuffisant pour répondre aux besoins.

Tourisme social : les formules de locations, de camping et de gîtes sont en hausse au contraire des pensions complètes ou demi-pensions.

Centres de vacances : 161 enfants en ont bénéficié en 2010. 67 enfants ont participé à des séjours subventionnés, essentiellement en centres aérés. A notre demande, la nécessité d'une plus grande publicité pour ce type de subventions a été actée.

Restauration : le nombre total de repas servis aux agents du Minefi dans le 92 dans les restaurants ministériels ou conventionnés s'élève à 232 992. Ce chiffre est en baisse de 7,73% sur un an. Le prix moyen d'un repas est selon la délégation de 4,81€. La subvention interministérielle réservée aux indices inférieurs à 466 est de 1,15€. Nous avons évoqué le cas du Centre administratif départemental où le prix moyen d'un repas entrée, plat, dessert paraît supérieur au montant moyen retenu par l'administration qui sert de base au calcul de la subvention.

Il reste quatre structures de restauration DGFIP : Montrouge, Sceaux et les deux Boulogne.

Crèches : le nombre de berceaux réservés pour le ministère est de 20 au Centre administratif départemental plus 2 dans des crèches associatives. Nous avons évoqué le cas d'une collègue qui s'est vue opposer un refus à sa demande d'accès à la crèche du CAD et avons demandé un accroissement du nombre de places réservées. La direction a répondu qu'elle ne pouvait souscrire à une telle demande car les vingt berceaux ne sont pas occupés en permanence. La délégation a informé le CDAS qu'aucune crèche n'avait répondu à son appel d'offre à Boulogne. Nous avons demandé à la délégation de renouveler sa demande. Ce sera fait.

Nouvelles modalités sur les prestations ALPAF

La délégation a informé que depuis le 1^{er} juin toutes les aides et prêts immobiliers étaient passés sous condition de ressources. Nous avons dénoncé cette décision dont le seul objectif est de dégager de nouvelles économies. D'année en année, les conditions de plus en plus restrictives pénaliseront un nombre croissant d'agents. Nous avons rappelé que toutes les aides à la première installation avaient été instituées à la suite de la grande grève de 89 et avaient pour but de permettre l'installation des agents dans les régions où le coût de la vie était le plus élevé. La décision qui vient d'être prise tourne le dos aux engagements conclus à l'époque. S'ajoutant aux difficultés précédemment évoquées sur le plan du logement, le nouveau dispositif ne peut que faire obstacle à la stabilisation des jeunes agents en Île-de-France.

Restauration

CFP de Neuilly. Une solution a été trouvée. Une convention va être passée avec le restaurant d'Alstom, 3 avenue André Malraux à Levallois, à 500m environ du CFP. Cela prendra effet à partir du 3 octobre. Un badge avec photo sera demandé aux agents. Nous avons évoqué cette question à plusieurs reprises lors d'audiences avec la direction. Il faut se féliciter que la délégation ait trouvé une solution.

Trésorerie Nanterre municipale. A partir du 1^{er} septembre, les agents pourront se restaurer à la cantine de l'immeuble « Eureka » à cinq minutes du lieu de travail.

Boulogne : suite aux regroupements de services, l'administration réfléchit à une solution de restauration unique : soit l'actuelle cantine de Boulogne-Nord, soit l'accès à la cantine de la mairie. Notre proposition d'une coexistence des deux se heurte à un refus de la direction. Celle-ci a indiqué que le débat restait ouvert et se préciserait à la rentrée.

Questions diverses

Une action d'une demi-journée de prévention du stress est annoncée pour le 6 octobre à Nanterre CAD et le 13 octobre à Vanves.



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr

WWW.financespubliques@cgt.fr/92